



RISSC

Amélioration transfrontalière de la Prévention et de la Gestion des Risques du Sous-Sol engendrés par les terrains sous-Cavés



ASSOCIATION DES COMMUNES MINIÈRES



Moyens

- ❖ **Durée du projet** : 2018 - 2020
- ❖ **Budget** : 1 493 060 € dont FEDER : 746 530 €
- ❖ **Partenariat**

Les opérateurs



Les opérateurs associés



Contexte

- Les Régions de Wallonie et des Hauts-de-France comportent sur leur territoire de nombreuses cavités souterraines d'origines anthropique (mines, carrières,...) et naturelle (karsts...)
 - Menace pour la sécurité des personnes, des biens immobiliers, des projets d'aménagement et de l'attractivité socio-économique de certains territoires.
- Les politiques publiques de prévention et de gestion des risques du sous-sol, des deux côtés de la frontière, mettent en œuvre des outils différents et très certainement perfectibles.

Objectifs

- Mutualiser les ressources transfrontalières existantes (règlements, données, méthodologies,...)
- Favoriser et organiser les échanges de bonnes pratiques à l'échelle transfrontalière
- Améliorer l'offre de solutions pour la prévention et la gestion d'incidents
- Mettre à disposition, à l'échelle de l'eurorégion, des outils innovants et optimisés de sécurité et d'aménagement du territoire

Structure

Le projet est structuré en 3 modules techniques :

Module 1 : La caractérisation des objets et des menaces présents en Wallonie et dans les Hauts-de-France

Module 2 : Le développement de solutions locales adaptées pour réduire le risque

Module 3 : La mise en place d'un soutien technique à destination des acteurs locaux et de la population

Module 1 : La caractérisation des objets et des menaces présents en Wallonie et dans les Hauts-de-France

Objectif : renforcement transfrontalier de la connaissance du sous-sol et des risques liés aux cavités souterraines et objets du sous-sol en Wallonie et dans le Nord de la France, par la mutualisation des ressources existantes (données, méthodologies et outils).

Activité 1 : Identification, inventaire et description des cavités et objets souterrains

Activité 2 : Compréhension des mécanismes de ruine des objets concernés et caractérisation des massifs : caractérisation in-situ et en laboratoire, comportement des terrains de recouvrement, modélisation des effets redoutés

Activité 3 : Échange de bonnes pratiques relatives à l'évaluation/cartographie des aléas de mouvement de terrain engendrés par les objets souterrains, et application/validation sur une sélection de sites pilotes transfrontaliers représentatifs en Wallonie et dans les Hauts-de-France

Activité 4 : Élaboration d'une base de données commune portant sur les effondrements déjà survenus et analyse accidentologique conjointe

Activité 5 : Étude de l'endommagement des cavités souterraines soumises à l'influence des zones minières sous-jacentes

Module 2 : Le développement de solutions locales adaptées pour réduire le risque

Objectif : Synthèse des méthodes de traitement classiquement mises en œuvre en Wallonie et dans les Hauts-de-France et solutions innovantes ou alternatives adaptées à la configuration des vides et aux contextes nationaux (réglementaire, économique, territoires).

Activité 1 : Bilan des méthodes et techniques de prévention (*enquêtes de terrain et inventaire comparé des démarches et synthèse*)

Activité 2 : Evaluation de l'instrumentation mise en œuvre pour le suivi des cavités transfrontalières / proposition et tests de techniques innovantes

Activité 3 : Identification (et test) de solutions de mise en sécurité alternatives (aux techniques classiques de comblement)

Activité 4 : Synthèse didactique des méthodes de prévention et de réduction des aléas les mieux adaptées au contexte local (*à destination des élus locaux et services des collectivités territoriales associées, professionnels, citoyens*)

Module 3 : Mise en place d'un soutien technique à destination des acteurs locaux et de la population

Objectif : Création d'une interface transfrontalière entre les décideurs publics, les administrations, les experts et la population avec pour :

Activité 1 : Inventaire et comparatif des réglementations et des pratiques en matière de prévention et gestion de risques du sous-sol, et proposition de leur amélioration

Activité 2 : Structuration d'un réseau transfrontalier d'élus et d'acteurs clés (*Elaboration d'une base de contacts (communes, administrations, experts, services de secours) ; rencontres/échanges ; identification des « défis »*)

Activité 3 : Formulation de recommandations locales et adaptées, pour la prévention et la gestion des risques induits par les objets souterrains (*analyses des résultats ; rédaction de guides transfrontaliers de bonnes pratiques de prévention et de gestion des risques du sous-sol destinés aux pouvoirs/collectivités locaux et aux services de secours*)

Activité 4 : Création d'un pôle transfrontalier de connaissances et d'expertises multidisciplinaires (*comité d'experts « pilotant » un portail internet transfrontalier support technico-administratif destiné aux acteurs locaux : villes, communes, collectivités, notaires, constructeurs, ...*)

Activité 5 : Actions de sensibilisation et de formation des pouvoirs locaux, des services d'urgence et du public à l'égard des risques du sous-sol (*sessions d'information à destination des élus et personnel des communes ; Elaboration d'un module de formation à destination des services de secours*)